

REGLEMENT

Article 1 : Concours organisé par l'association
Lire en Pays Autunois,
le Prix "Graines d'écrivains" est ouvert à tous les élèves de Collège et de Lycée.

Article 2 : On peut présenter une production individuelle (ou à deux), et participer par son établissement scolaire ou de sa propre initiative.

Article 3 : Prix et décisions du jury
Chaque sujet fait l'objet d'un prix. Des prix spéciaux peuvent être attribués. Pour les BD, les prix seront donnés par « niveau ».
Le jury peut ne pas attribuer un ou plusieurs prix.
Ses décisions sont sans appel.

Article 4 : Proclamation des résultats

Elle aura lieu sur la Fête du Livre à Autun (6 et 7 avril 2019). **Les lauréats auront été informés personnellement ou par l'intermédiaire de leur établissement scolaire.**

Article 5 : Les textes primés seront publiés dans un recueil et sur le site de l'association, et versés à ses archives.
Ceux non primés ne seront pas retournés, mais pourront être récupérés lors de la Fête du Livre. Le reliquat sera détruit.
Pour les BD, une exposition pourra être organisée à la fête du livre avec les originaux que vous voudrez bien nous confier.

Article 6 : Les lauréats seront invités à dédicacer leurs textes sur le stand "Jeunes Auteurs" de la Fête du Livre, parmi les auteurs conviés qui leur réservent toujours un excellent accueil....

Article 7 : Les lauréats recevront un prix sous forme d'un **bon d'achat sur la Fête du Livre**, complété par des prix d'initiative locale.

Article 8 : Présentation des œuvres :

-Pour les BD et le roman photo :
6 pages A5 maximum.
Dessins ou photos doivent être en noir et blanc.
Chaque participation sera envoyée en trois exemplaires.

-Les Textes seront dactylographiés *Arial*, *Times New Roman* (**3 pages maximum, police 11 ou 12**) et présentés sur papier blanc sans illustration **en trois exemplaires.**

- chaque exemplaire portera en haut à droite (sur une 1^{ère} page supplémentaire pour les BD et le roman photo) les indications suivantes :

- . **le titre**
- . **le niveau** (6^e, 5^e, 4^e, 3^e ou lycée)
- . **le numéro du sujet** (1 ou 2) - [Le sujet choisi doit correspondre au niveau du candidat.]
- . **le pseudonyme** choisi par le candidat et servant de code pour garantir l'anonymat auprès du jury.
Toute oeuvre présentée autrement sera refusée.

Article 9 : Envoi des textes

L'enveloppe d'envoi contiendra :

- 1-Les trois exemplaires du texte, BD ou roman photo
- 2-une enveloppe **cachetée** séparée qui portera :
 - . **à l'extérieur** : le pseudonyme du candidat, le titre du texte, le niveau et le numéro du sujet
 - . **à l'intérieur** : la feuille d'anonymat, totalement remplie, permettant d'identifier les gagnants.

DE PLUS, chaque participation (texte, BD ou roman photo), sera également envoyée par mail à Concoursgrainesdecrivains@hotmail.com

Elles seront repérées par le pseudonyme figurant sur chaque 1^{ère} page, c'est l'enveloppe d'anonymat envoyée avec les courriers qui permettra d'identifier les gagnants

Article 10 : La participation au Prix implique l'acceptation du présent règlement

La date limite d'envoi ou de dépôt :
Vendredi 15 février 2019, à l'adresse suivante :

Prix "Graines d'écrivains"
Bibliothèque Communautaire - BP 133
71400 AUTUN Cedex

Pour tout renseignement :
www.lireenpaysautunois.fr

cliclo.vernardet@hotmail.com (préciser graines d'écrivains en objet...)

03 85 54 72 89 (laisser un message en cas d'absence)